



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018
PROCES VERBAL



**Compte Rendu de l'assemblée générale du 12 janvier 2018
du Comité Départemental de l'Aude de Tir à l'Arc**

La liste des membres du comité et de leur nombre de voix est :

Club département AUDE	Président	Nb de licenciés	Nb de voix	Président ou représenté
BIZANET	MAURY Max	26	2	Oui
CARCASSONNE	PETIOT Michel	83	7	Oui
CASTELNAUDARY	BENAZET Robert	67	6	Oui
FABREZAN	LAFRANCHI Daniel	7	1	Oui
LIMOUX	ADAM Frédéric	23	2	Oui
NARBONNE	VEYRAC Marion	100	8	Oui

Membres présents du Comité directeur

Les membres du bureau :

- La présidente : Catherine SIMON
- Le trésorier : Alain GAZIL
- Le secrétaire : Franck DODELIN

Les présidents de club :

- Robert BENAZET, Daniel LAFRANCHI, Max MAURY ? Michel PETIOT, Marion VEYRAC.

Les membres élus :

- Myriam BENAZET, Norbert CLERC, Laure FAUDOT-BEL , Joël HURLAULT, Pierrette MARTROU, Francis PRAT.

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'AUDE DE TIR A L'ARC
Association loi 1901 - N°: W113002745 - Siret: 447 748 534 00016
Chez Mme Catherine SIMON 19 chemin du Romarin, 11110 SALLES D'AUDE
Présidente 06 86 75 29 83 c.simchap@hotmail.fr
Secrétariat franck.dodelin@orange.fr – Trésorier alain.gazil@ponts.org
Site : arcaude.fr



**ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018
PROCES VERBAL**



Rappel de la constitution des commissions au sein du Comité

Commissions	Directeur de commission	Adjoint de commission
Secrétariat	Franck DODELIN	
Trésorier	Alain GAZIL	Myriam BENAZET
Sportive	Catherine SIMON	Alain GAZIL
Jeunes	Pierrette MARTROU	Michel PETIOT
Labellisation	Robert BENAZET	

Invités :

- Mr SCHISANO Franck représentant la Direction Départementale de la Cohésion et de la Protection des Populations,
- Mme OUZELET Renée représentante du Comité Départemental Olympique et Sportif,
- Le représentant du président du conseil a prévenu d'un empêchement de dernière minute et est excusé,
- Alain DUPIN licencié au club des Archers Chauriens,
- Les archers ayant participé au championnat de France,
- Les archers du département et leur famille.

**Après vérification des pouvoirs et de la présence des membres votants, la séance débute à 19h42.
Le quorum est atteint avec 6 votants représentant 100% des voix.**

Nota : Tous les rapports seront annexés aux présentes et seront disponibles sur le site du comité arcaude.fr.

Le secrétaire de séance est Franck DODELIN, secrétaire du comité.

Préambule :

La présidente présente M. Franck SCHISANO de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) et Mme OUZELET Renée du Comité Départemental Olympique et Sportif.

- Madame Catherine SIMON présente son rapport moral en développant les principaux sujets :
- Les licenciés et l'évolution,
 - Le développement sportif,
 - L'aspect éducatif,
 - L'aspect social,
 - Le projet associatif 2017/2018,
 - La vie des clubs et leur objectif 2018,
 - La formation,
 - La finance,
 - La nouvelle ligue.

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'AUDE DE TIR A L'ARC
Association loi 1901 - N°: W113002745 - Siret: 447 748 534 00016
Chez Mme Catherine SIMON 19 chemin du Romarin, 11110 SALLES D'AUDE
Présidente 06 86 75 29 83 c.simchap@hotmail.fr
Secrétariat franck.dodelin@orange.fr – Trésorier alain.gazil@ponts.org
Site : arcaude.fr



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018 PROCES VERBAL



La présidente conclut en remerciant l'ensemble des membres du conseil d'administration, les archers et plus particulièrement les participants aux championnats de France et médaillés, le arbitres et tous ceux qui oeuvrent pour le Tir à l'Arc Audois.

Le rapport Moral de la Présidente Catherine SIMON est mis à l'approbation et est accepté à l'unanimité des membres votants.

- Le rapport financier de l'exercice est présenté par le trésorier Alain Gazil.
- Le trésorier précise en premier que la comptabilité est tenue par un logiciel comptable de la société EBP, version 2013, pour être conforme en tout point à la réglementation et au plan comptable général français. Cela est nécessaire et d'autant plus important que le comité a des subventions provenant d'argent public.
 - Une comparaison est faite sur le compte d'exploitation 2017 avec l'année précédente 2016. Les dépenses et recettes sont en augmentation et seront détaillés après. Le résultat est en excédent de 2 000,75 euros.
 - Un détail des grands postes de dépenses et recettes est présenté, comparé au budget prévisionnel 2017. Il est noté surtout les postes concernant le pôle départemental jeune et TNJ, non prévus mais équilibrés en final par des recettes nouvelles.
Les frais de fonctionnement ont été contenus bien en dessous du budget.
L'aide aux archers a été beaucoup plus forte que prévue, et l'aide pour les stages par contre à l'inverse plus faible.
Globalement, 70% des dépenses du comité sont données en aide aux archers et aux clubs.
Les recettes sont conformes pour les subventions dont le trésorier remercie fortement les représentants du CNDS et le conseil départemental. Les recettes licences sont conformes à la prévision.
 - La présentation du bilan est faite, avec une réserve de 24102,79 euros auquel viendra s'ajouter l'excédent 2017 2000,75 euros.
 - Le budget prévisionnel 2018 est présenté. Pour nombre de postes, il est dans la continuité du budget 2017 pour suivre des actions, en partie sur l'année sportive et donc entre deux exercices.
Le poste pôle départemental jeune et TNJ est en forte augmentation par sa réussite 2017 et la volonté de 2 concours en 2018.
Un développement du tir en scolaire avec l'UNSS est prévu en budget.
La ligne de prévision budgétaire pour un investissement pour un achat de TRAPTA sur plusieurs années sera supprimée car non conforme aux règles comptables.
Une réserve spéciale sera proposée à cette fin et mis aux votes.
Les recettes ont été minorées pour le CNDS, compte tenu des informations entendues, mais le trésorier attire l'attention du représentant du CNDS qu'il espère qu'elles seront en final au moins égales à 2017 pour le faire mentir et conjurer sa prudence.
Une recette supplémentaire a été inscrite pour tenir compte de l'organisation par le comité du championnat départemental à Carcassonne en 2017.
Un résultat déficitaire existera sur 2018 qui sera pris sur la réserve générale.
 - Dans tous les budgets, le trésorier a attiré l'attention sur les postes correspondant au bénévolat et aux prestations en nature, pour plus de 4 500 euros, certes neutre dans les comptes, mais montrant bien que



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018 PROCES VERBAL



le fonctionnement du comité ne pourrait exister sans cet aspect. Il remercie les bénévoles et Michel du club de Carcassonne pour le prêt de salle au comité.

Une question est posée sur les réserves, auquel le trésorier répond qu'elles ne sont pas si importantes, car en fait le budget du comité est en plein développement compte tenu des actions à mener, et que les réserves risquent d'être vite sollicitées comme déjà en 2018 compte tenu des réductions prévisibles de subvention, et si l'on veut ne pas augmenter la part des cotisations des archers.

Deux autres questions sont posées par Pierrette MARTROU, sur les documents distribués aux membres du comité à la réunion du 1 décembre 2017, documents de détail non remis ce jour aux participants à l'assemblée.

- Il apparaît dans un détail un versement de 342 euros pour des coupes au club de Fabrezan. Elle s'étonne car une aide de 200 euros est donnée aux clubs pour l'organisation et couvre aussi ces coupes.
Le trésorier répondra, après recherche pendant les interventions suivantes, en reprenant la parole : C'est une erreur de saisie abusive dans le libellé car la facture transmise ne précisait rien, et en fait c'est une facture de coupes pour les challenge Mortreux et poussin et d'ailleurs c'est Pierrette Martrou qui les a achetés, ce qu'elle a confirmé. Le point est clair et ne modifie pas le budget sauf sur le libellé de cette écriture.
- Pierrette MARTROU demande pourquoi on aurait 100 000€ en compte bancaire selon un état (note du trésorier : en fait le total des comptes de classe 5 de la balance comptable), en précisant qu'elle ne comprend pas tout dans les états comptables.
Le trésorier essaye d'expliquer la comptabilité générale. Elle est constituée de deux écritures toujours équilibrées, en débit et crédit. Les comptes de classe 5 ont environ 101 000 euros en crédit mais aussi 127 000 euros en débit. L'important est le solde soit 26 000 euros, c'est-à-dire nos réserves et l'excédent 2017.
Le montant des mouvements s'expliquent par le changement de banque, avec fermeture d'un livret bleu versé sur le compte courant, fermeture du compte courant ancienne banque vers une nouvelle banque, ouverture du nouveau livret bleu, ... avec à chaque fois environ 25 000€ de mouvements.
Le trésorier conclut que certes les règles de la comptabilité générale ne sont pas simples de prime abord, mais permette une justesse absolue par les procédures et le contrôle.

Le rapport financier 2017 est mis à l'approbation et est accepté à l'unanimité des membres votants.

Le budget prévisionnel 2018 est mis à l'approbation et est accepté à l'unanimité des membres votants.

Le trésorier aborde le projet du comité d'acheter un système appelé « TRAPTA » sur plusieurs années, 3 à 5 ans selon le coût; pour cela il est proposé de constituer une réserve spéciale. Pour commencer cette réserve, l'affectation de 1 200 euros pris sur l'excédent 2017 pourrait être faite.

- o Mr Duval Arnaud (arbitre), dit qu'il y a deux formes de support pour le TRAPTA soit sur TABLETTE ou SMARTPHONE.
- o Mr Dupin Alain, précise qu'actuellement deux départements l'ont en leur possession et que cela fonctionne bien.



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018 PROCES VERBAL



La constitution d'une réserve spéciale TRAPTA pris sur l'excédent 2017 est porté à l'approbation et est accepté à l'unanimité des membres votants.

Pour conclure, le trésorier signale à l'assemblée que le rapport financier sera mis sur le site du CD11 et que pour plus de détails, on peut le contacter par mail. (tresorier@arcaude.fr). Le trésorier précise qu'il est aussi webmaster.

- La présidente Catherine Simon présente le rapport de la commission sportive.
 - Nombre de licenciés par catégorie,
 - Stages,
 - Critérium, challenge,
 - Pole départemental jeune,
 - Performance des archers.

- Pierrette Martrou présente le rapport de la commission jeune.
 - Challenge Mortreux, et son but,
 - Proposition 2017/2018

- M. Alain DUPIN licencié à Castelnaudary a envoyé sa candidature pour être membre du comité directeur. M. Alain Dupin se présente à l'assemblée.
Le comité étant incomplet et selon ses statuts, il est au vote la candidature d'Alain Dupin pour rejoindre le comité, pour une période de 3 ans.
La candidature est acceptée à l'unanimité des membres votants.
M. Alain Dupin devient membre à cet instant du comité.

- Election du délégué représentant les voix du CD à l'assemblée générale de la FFTA
 - Aucun candidat

- Sur la fusion des 2 ligues Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon
 - 1^{ère} Phase
La réunion du Languedoc-Roussillon avec Midi-Pyrénées est l'enjeu majeur de 2016 pour le tir à l'arc. Les deux ligues se sont rencontrées le 7 novembre 2015 pour apprendre à se connaître
 - 2^{ème} Phase
La réunion du **21 mai 2016** à Carcassonne, a permis de préconiser les conditions de l'unification des deux ligues LR et MP.
 - 3^{ème} Phase
Suite à la réunion du 24 septembre à Carcassonne, le traité de fusion des deux ligues, les statuts du comité régional Occitanie sont consultables. Ils ne seront effectifs qu'à partir de l'assemblée générale de février 2017.



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018 PROCES VERBAL



➤ Remise des récompenses aux archers

- Un bon d'achat d'une valeur de 30 € est remis aux archers ayant participé aux championnats de France.

Championnat de France Nature

MAURY	Christine	SF Bare box	Bizanet	12ème
HERLIN	Pascale	VF AP	Bizanet	9 ème
MAURY	Max	VHAP	Bizanet	13 ème

Championnat de France Fédéral

DE CHERANCE	Jason	BHCL	Castelnaudary	33 ème
DUVAL	Arnaud	SHCL	Narbonne	47 ème

Championnat de France Salle

LAFRANCHI	Daniel	SVHCL	Fabrezan	21 ème
-----------	--------	-------	----------	--------

Championnat de France 3D

CAROU	Michel	VH Arc droit	Bizanet	4 ème
-------	--------	--------------	---------	-------

Championnat de France FITA

DE CHERANCE	Jason	BHCL	Castelnaudary	21 ème
GROLLIER	Geneviève	VF Arc chasse	Bizanet	6 ème

- Un bon d'achat d'une valeur de 50 € est remis aux archers ayant fait un podium aux championnats de France

Champion et Championne de France Nature

THIBAUT	Camille	JF Bare bow	Bizanet	1er
CAROU	Michel	VH Arc droit	Bizanet	1er

La présidente félicite chaleureusement les archers qui sont applaudis par l'assemblée.

- Intervention de Mme OUZELET Renée représentant le CDOS et de M. SCHISANO Franck représentant la DDJSPP



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018 PROCES VERBAL



- Mme OUZELET nous présente la structure et nous rappelle son rôle auprès des associations

Le CDOS collabore avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des (DDCSPP) et le Conseil Départemental de l'Aude pour la mise en place de la politique sportive.

Il siège dans de nombreuses instances et Comités de pilotage pour porter les préoccupations et les projets du mouvement sportif départemental.

Il aide les Comités et les clubs dans leur développement, les informe, les accompagne dans leurs projets, répond à leurs interrogations, les soutient dans leurs démarches ou encore les conseille pour résoudre leurs difficultés.

Il constitue de la sorte un véritable centre de ressources pour les bénévoles et les dirigeants sportifs, disposant au-delà de ses propres moyens d'action, d'un réseau développé de partenaires multiples et du soutien du CROS et du CNOSF qui mettent leurs services et leurs réseaux à sa disposition.

Le CDOS est ainsi en position de répondre aux sollicitations du sport audois dont il est le représentant.

- M. SCHISANO Franck après nous avoir rapidement expliqué le fonctionnement du mouvement sportif en France, attire notre attention sur les subventions que peut donner l'état notamment au travers du CNDS, ce qui retient l'attention de tous.

L'assemblée est déclarée close à 21h30.

La présidente invite les archers et leur famille à lever leur verre lors du pot de l'amitié sportive à suivre.

La Présidente

le secrétaire



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018
ANNEXE 1



Comite Departemental de l'AUDE de Tir à l'Arc						23/01/2018	
Compte de résultat - Produits							
Du 01/01/2017 au 31/12/2017							
						31/12/2017	N-1
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	AA					
	Production vendue : - Biens	AC					
	- Services	AE	1260,00			3414,00	
	Montants nets produits d'exploitation	AG	1 260,00			3 414,00	
	Production stockée	AI					
	Production immobilisée	AK					
	Subventions d'exploitation	AM	3500,00			3500,00	
	Dons	AO					
	Cotisations	AQ	4024,00				
	Legs et donations	AS					
	Produits liés à des financements réglementaires (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	AU					
	Autres produits	AW					
	Sous-total des autres produits d'exploitation	AY	7 524,00			3 500,00	
	Total des produits d'exploitation (I)	BA	8 784,00			6 914,00	
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)		BC	0,00			0,00	
Produits financiers	Participations	BE					
	Autres valeurs mobilières et créances d'actif	BG					
	Autres intérêts et produits assimilés	BI	49,33				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	BK					
	Différences positives de change	BM					
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	BO					
	Total des produits financiers (III)	BQ	49,33			0,00	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	BS					
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	BU					
	Reprises sur provisions et transferts de charges	BW					
	Total des produits exceptionnels (IV)	BY	0,00			0,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)		CA	8 833,33			6 914,00	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		CC	0,00			0,00	
TOTAL GENERAL		CE	8 833,33			6 914,00	
Comite Departemental de l'AUDE de Tir à l'Arc						23/01/2018	



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018
ANNEXE 1



Compte de résultat - Charges									
Du 01/01/2017 au 31/12/2017									
								31/12/2017	N-1
Charges d'exploitation	Achats de marchandises et de matières premières	CG							735,53
	Variation de stock (marchandises et matières premières)	CI							
	Autres achats non stockés	CK		395,93					178,99
	Services extérieurs	CM							
	Autres services extérieurs	CO		1762,41					4411,54
	Impôts, taxes et versements assimilés	CQ							
	Salaires et traitements	CS							
	Charges sociales	CU							
	Autres charges de personnel	CW							
	Subventions accordées par l'association	CY		4674,24					
	Dotations aux amortissements	DA							
	Dotations aux provisions	DC							
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	DE							
	Autres charges	DG							
	Total des charges d'exploitation (I)	DI		6 832,58					5 326,06
	Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)	DK		0,00					
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	DM							0,00
	Intérêts et charges assimilées	DO							
	Différences négatives de change	DQ							
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements	DS							
	Total des charges financières (III)	DU		0,00					0,00
Ch. exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	DW							
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	DY							
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	EA							
	Total des charges exceptionnelles (IV)	EC		0,00					0,00
	Participation salariés aux résultats (V)	EE							
	Impôts sur les sociétés (VI)	EG							
	TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	EI		6 832,58					5 326,06
	SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	EK		2 000,75					1 732,42
	TOTAL GENERAL	EM		8 833,33					7 058,48



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018

ANNEXE 1



Comite Departemental de l'AUDE de Tir à l'Arc 10/01/2018

Balance définitive (Exercice clôturé)

La balance fait partie des livres comptables obligatoires avec le Grand Livre et les journaux. Elle doit être conservée pendant 10 ans.

Compte	Intitulé	Budget Prévisionnel 2017	Budget réel 2017
6064	Fournitures administratives, ...	400,00	207,23
60681	Matériel concours		188,70
62381	Participation cadeau départ		25,00
62511	Dépenses Organisation assemblée générale	1000,00	65,00
62512	Dépenses Réunions Comité Départemental		255,00
62513	Covoiturage Réunions Comité départemental		192,00
62561	Compétitions Pole départemental jeunes		937,61
6261	Frais abonnement site internet et domaine		43,06
627	Services bancaires et assimilés	150,00	135,74
6281	Cotisations liées à l'activité(CDOS, ...)		109,00
6571	Aides Archers frais déplacement championnat	600,00	1 150,53
6572	Récompense Archers championnat france	300,00	370,00
6573	Aides Club pour Organisation championnat	1000,00	800,00
6574	Aides Club pour Stage archers	2200,00	584,11
6575	Aides Club pour Organisation féminine	1000,00	767,60
6576	Aides Club pour Formation	820,00	360,00
6577	Récompense Clubs coupe compétition	300,00	342,00
6578	Aides club pour Handicap	300,00	300,00
Total Classe 6		8 070,00	6 832,58
7063	Participation Parents pole départemental jeunes		-960,00
7064	Participation Clubs pole départemental jeunes		-300,00
741	Ministère sports CNDs subvention	1900,00	-1 700,00
743	Conseil départemental Aude subvention exploitation	1900,00	-1 800,00
7561	Cotisations reversées FFTA part départementale	4000,00	-4 024,00
7681	Intérêts des comptes financiers débiteurs	270,00	-49,33
Total Classe 7		8 070,00	-8 833,33
8611	Mise à disposition gratuite de locaux		300,00
864	Personnel bénévole		3 700,00
870	Bénévolat		-3 700,00
871	Prestations en nature		-300,00
Total Classe 8			0,00
Total Balance			-2 000,75
Total des comptes de Résultat			-2000,75

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'AUDE DE TIR A L'ARC
 Association loi 1901 - N°: W113002745 - Siret: 447 748 534 00016
 Chez Mme Catherine SIMON 19 chemin du Romarin, 11110 SALLES D'AUDE
 Présidente 06 86 75 29 83 c.simchap@hotmail.fr
 Secréariat franck.dodelin@orange.fr – Trésorier alain.gazil@ponts.org
 Site : arcaude.fr



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018
ANNEXE 1



Comite Departemental de l'AUDE de Tir à l'Arc

23/01/2018

Bilan Actif

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

		31/12/2017			N-1
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
Etat exprimé en euros					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations Incorporelles				
	Frais d'établissement	AA	AB		
	Frais de recherche et de développement	AE	AF		
	Concessions brevets droits similaires	AI	AJ		
	Fonds commercial	AM	AN		
	Autres immobilisations incorporelles	AQ	AR		
	Immobilisations incorporelles en cours	AU	AV		
	Avances et acomptes	AY	AZ		
	Immobilisations Corporelles				
	Terrains	BC	BD		
	Constructions	BG	BH		
	Installations techniques, mat et outillage indus.	BK	BL		
	Autres immobilisations corporelles	BO	BP		
	Immobilisations grevées de droit	BS	BT		
	Immobilisations corporelles en cours	BW	BX		
	Avances et acomptes	CA	CB		
	Immobilisations Financieres				
	Participations	CE	CF		
	Créances rattachées à des participations	CI	CJ		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CM	CN		
	Autres titres immobilisés	CQ	CR		
	Prêts	CU	CV		
	Autres immobilisations financières	CY	CZ		
TOTAL (I)		DC	0,00	DE	0,00
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Matières premières, approvisionnements	DH	DI		
	En-cours de production de biens et services	DL	DM		
	Produits intermédiaires et finis	DP	DQ		
	Marchandises	DT	DU		
	Avances et Acomptes versés sur commande	DX	DY		
	Créances				
	Créances usagers et comptes rattachés	EB	EC		
	Fournisseurs débiteurs	EF	EG		
	Personnel	EJ	EK		
	Organismes sociaux	EN	EO		
	Etat, impôts sur les bénéfices	ER	ES		
	Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	EV	EW		
	Autres créances	EZ	48,00	FA	48,00
	Valeurs mobilières de placement	FD	FE		
	Disponibilités	FH	26265,54	FI	26265,54
	Charges constatées d'avance	FL	FM		
COMPTES REGUL.	TOTAL (II)	FP	26 313,54	FQ	0,00
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III) FT			
	Primes de remboursement des emprunts	(IV) FX			
	Ecart de conversion actif	(V) GB			
TOTAL ACTIF		GF	26 313,54	GG	0,00
					26 313,54
					25 101,19



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018
ANNEXE 1



Comite Departemental de l'AUDE de Tir à l'Arc										23/01/2018
Bilan Passif										
Du 01/01/2017 au 31/12/2017										
Etat exprimé en euros										
										31/12/2017
										N-1
Capitaux Propres	Fonds propres									
	Fonds associatifs sans droit de reprise	AA								
	Ecart de réévaluation	AC								
	Réserve	AE	24102,79							
	Report à nouveau	AG							6036,35	
	Résultat de l'exercice	AI	2000,75						1732,42	
	Autres fonds associatifs									
	Fonds associatifs avec droit de reprise									
	- Apports	AK							16334,02	
	- Legs et donations	AM								
	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	AO								
	Ecart de réévaluation	AQ								
	Subventions d'investissement	AS								
	Provisions réglementées	AU								
	Droits des propriétaires (commodat)	AW								
	Total des capitaux propres	AY	26 103,54						24 102,79	
Provisions	Provisions pour risques et charges	BA								
	Total provisions	BC	0,00						0,00	
Fonds dédiés	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	BE								
	Fonds dédiés sur autres ressources	BG								
	Total fonds dédiés	BI	0,00						0,00	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées	BK								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	BM								
	Fournisseurs et comptes rattachés	BO	210,00						768,40	
	Autres dettes	BP							230,00	
	Produits constatés d'avance	BQ								
	Total des dettes	BS	210,00						998,40	
	Ecarts de conversion passif	BU								
TOTAL PASSIF										BW 26 313,54 25 101,19



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018
ANNEXE 1



Comite Départemental de l'AUDE de Tir à l'Arc			BUDGET 2018 PREVISIONNEL
Compte	Intitulé	Budget 2018	
6064	Fournitures administratives(cartouche, ...)	200,00	
60681	Blason championnat départemental	150,00	championnat départemental organisé par le CD11
60682	matériel pour UNSS, cible blason, arc, ...	1 000,00	UNSS
62511	Dépenses organisation assemblée générale	750,00	
62512	Dépenses Réunion Comité Départemental		
62513	covoiturage Réunion Comité départemental		
62561	Compétitions Pole départemental jeunes	2 500,00	2 championnats en 2018
627	Services bancaires et assimilés	60,00	
6281	Cotisations liées à l'activité(CDOS, ...)	140,00	
6571	Aides Archers frais déplacement championnat	1 000,00	
6572	Récompense Archers championnat france	250,00	
6573	Aides Club Organisation championnat	800,00	
6574	Aides Club Stage Archers	1 200,00	
6575	Aides club organisation féminine	1 000,00	
6576	Aides Club formation	250,00	
6577	Récompense Clubs Couoe Compétition	350,00	
6578	Aide Club Handicap	600,00	
6871	Provisions exceptionnels pour achat feuille de marque électronique TRAPTA	1 200,00	Investissement important à réaliser sur 5 ans (6000€/5)
DEPENSES Total Classe 6		11 450,00	
7063	Participation parents pole départemental jeunes	-1 000,00	
7064	Participation clubs pole départemental jeunes	-400,00	
7065	Recette inscription championnat départemental 2018	-700,00	CD11 organisateur Championnat départemental
741	Ministère sports CNDS subvention exploitation	-800,00	prévision diminution subvention CNDS
743	Conseil départemental Aude Subvention	-1 800,00	prévision maintien à minima subvention de 2017
743	comité régional de tir à l'arc d'Occitanie	-400,00	aide comité occitanie jeune
7561	Cotisations reversées par FFTA	-4 000,00	
7681	Intérêts des comptes financiers débiteurs	-150,00	
RECETTES Total Classe 7		-9 250,00	
Compte de Résultat Déficitaire		2 200,00	à reprendre sur réserve du CD11
8611	Mise à disposition gratuite de locaux	500,00	
864	Personnel bénévole	4 000,00	
870	Bénévolat	-4 000,00	
871	Prestations en nature	-500,00	
Contribution Volontaire Total Classe 8		0,00	

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'AUDE DE TIR A L'ARC
 Association loi 1901 - N°: W113002745 - Siret: 447 748 534 00016
 Chez Mme Catherine SIMON 19 chemin du Romarin, 11110 SALLES D'AUDE
 Présidente 06 86 75 29 83 c.simchap@hotmail.fr
 Secrétariat franck.dodelin@orange.fr – Trésorier alain.gazil@ponts.org
 Site : arcaude.fr



RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

Assemblée générale du 12 janvier 2018

Mme SIMON Catherine, Présidente du CD11 Tir à l'arc, année 2017.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis et adhérents,

En cette mi-janvier, il est une coutume agréable de présenter ses vœux. C'est pourquoi, au nom du bureau et du comité directeur du CD11, je vous souhaite à vous archères et archers, Présidents de clubs, à vos proches, à vos familles, aux personnes qui au quotidien animent la passion du tir à l'arc, une année de réussite dans vos projets, qu'ils soient individuels ou collectifs

Une fois de plus, je vous remercie pour votre présence.

Cette année, j'ai l'impression que nous battons des records

La dynamique initiée, ces dernières années, au travers de nos actions ne faiblit pas, nous devons persévérer dans cette voie.

Le niveau renouvelé des performances accomplies par nos archers, la qualité d'organisation de nos manifestations sportives sont notre meilleur passeport auprès de nos partenaires institutionnels.

Le comité a poursuivi ses actions sur les axes :

- Structuration des clubs,
- formation des cadres et encadrement des jeunes.

Les différents stages et formations mis en place créent une émulation et un esprit qui se vérifient, au travers de la cohésion et des résultats de nos archers.

Nous avons passé une année relativement sereine avec des activités consolidées et des activités nouvelles qui vous ont été proposées.

Cette année marquera la fusion des 2 anciennes ligues Languedoc-Roussillon et Midi Pyrénées au sein du « Comité régional Occitanie ».

Notre situation géographique au sein du CTRO, devrait nous permettre d'augmenter le nombre des licenciés au sein de notre département.

A ce jour, dans l'Aude, le nombre de licencié est de 104% par rapport à l'année dernière, ce qui nous démontre que nous sommes dans la bonne voie.

Le dynamisme qui nous anime devrait nous permettre d'atteindre l'objectif des 350 licenciés d'ici la fin de saison 2017/2018.



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018 ANNEXE 2



Cette progression des licenciés dans l'Aude est la récompense des efforts réalisés par les différents clubs qui offrent à leurs adhérents des infrastructures et des cadres performants, mais aussi grâce à la dynamique initiée du Comité départemental aux travers de ses actions en faveur des clubs.

Le CD a poursuivi ses actions sur les axes :

- Formation des cadres et encadrement des jeunes
- Mise en place d'un pôle départemental jeunes en vue d'accompagner les jeunes vers le haut niveau
- Développement de la pratique féminine.

Les licenciés

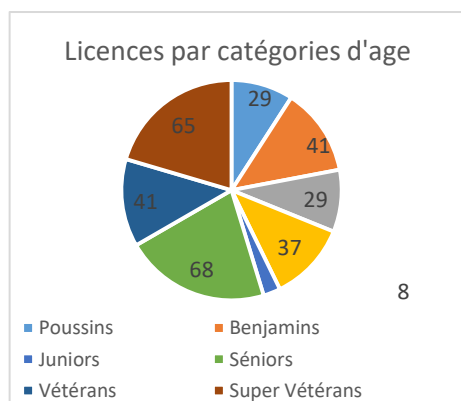
Nous démarrons l'année 2018 avec un effectif de 321 adhérents dont 31% de femmes et 146 jeunes de moins de 18 ans.

La représentation féminine est en augmentation constante.

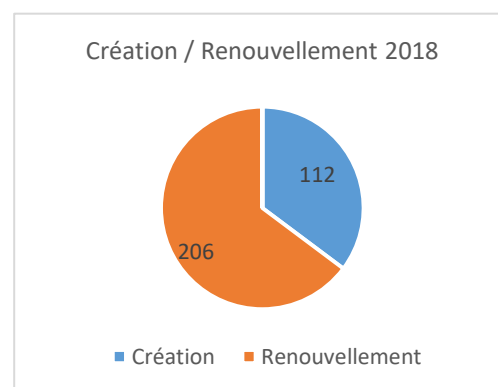
Les adultes sont un peu plus nombreux que les jeunes. Au regard des chiffres, on constate que la population des super vétérans est aussi nombreuse que celle des séniors. Si l'on rajoute les vétérans, on ne peut que constater que notre population concernant les adultes est plutôt vieillissante.

Malgré tout, plus de la moitié des licenciés sont nouveaux dans l'activité.

Ces créations de licences sont essentiellement dues au public jeunes.

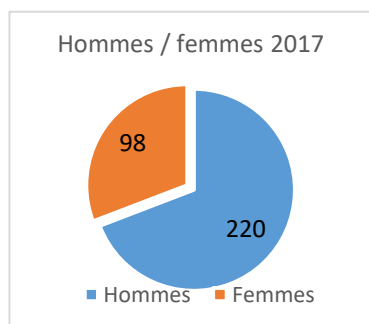


321 archers au 01/01/2018
Parmi ces 321 archers :
- 146 jeunes (- de 18 ans),
- 175 adultes



Répartition licences Hommes/femmes

31% de femmes pour 69% d'hommes.





ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018 ANNEXE 2



Aspect sportif

Au nom du comité départemental, je remercie personnellement :

- Les clubs ayant organisé les événements départementaux tout au long de la saison,
- Les clubs ayant organisé des événements régionaux (championnat de Ligue, parcours et les différentes manches des divisions régionales),
- Tous les organisateurs des concours qualificatifs au championnat de France qui permettent à chaque licencié d'assouvir leur passion,
- Les différents cadres bénévoles ou professionnels pour l'encadrement des différents stages en salle ou en extérieur pour les jeunes et les adultes,
- Les différents arbitres qui ont participé au bon déroulement des compétitions.
- L'encadrement et l'arbitrage au sein des clubs fonctionnent plutôt bien.

Le département compte :

- 2 entraîneurs 2 (1 à Castelnaudary et 1 à Carcassonne)
- 15 entraîneurs 1 (5 à Narbonne, 6 à Carcassonne, 2 à Castelnaudary, 1 à Limoux et 1 à Bizanet).
- 15 « assistants entraîneur » (3 à Fabrezan, 6 à Carcassonne et 6 à Castelnaudary)
- 6 arbitres (1 à Bizanet, 2 à Carcassonne, 1 à Castelnaudary et 2 à Narbonne)
- 2 Brevetés d'état

Aspect éducatif

- Organisation de stages encadrés par 1 Brevet d'état :
 - Perfectionnement adultes sur la technique et le matériel.
 - Perfectionnement jeunes sur la gestion de la compétition.
 - Stage « Challenge Mortreux » qui concerne les jeunes débutants.
- Mise en place à la demande des clubs d'une intervention professionnelle (BE) à raison de 18h dans la saison. 4 clubs ont été demandeurs en 2017.
- Aide à la formation .
- Mise en place d'un parrainage pendant l'encadrement des cours : un entraîneur et un tireur licencié qui l'aide en vue de faire une formation.
- Mise en place du pôle départemental jeunes .

Aspect social

- Aide aux jeunes archers et aux adultes pour la participation aux championnats de France.
- Aide financière auprès des clubs (formation et encadrement).
- Aide financière auprès des archers (déplacements et reconnaissance à la participation aux compétitions nationales).
- Mise en place de journées en faveur des féminines et des publics défavorisés.
- Mise en place de sections handisports et sport santé.

Projet associatif du CD 11 2017/ 2018

Le projet 2016/2017 du Comité départemental de tir à l'arc de l'Aude visait à définir, pour les années à venir, le cadre et les orientations dans lesquels s'inscrivent les activités conduites au sein de l'association.

Il concerne aussi bien les activités sportives que le fonctionnement de la vie associative. Il doit servir de fil conducteur tout en respectant les statuts et les valeurs de l'association.

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'AUDE DE TIR A L'ARC
Association loi 1901 - N°: W113002745 - Siret: 447 748 534 00016
Chez Mme Catherine SIMON 19 chemin du Romarin, 11110 SALLES D'AUDE
Présidente 06 86 75 29 83 c.simchap@hotmail.fr
Secrétariat franck.dodelin@orange.fr – Trésorier alain.gazil@ponts.org
Site : arcaude.fr



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018 ANNEXE 2



Les objectifs sont définis sur le plan sportif, social et économique et seront atteints avec une réalisation à court, moyen, ou long termes.

Le projet associatif 2017/2018 restera dans les grandes lignes identique à l'année précédente car les actions qui répondaient au projet 2016/2017 continuent d'être menées jusqu'à la fin de la saison sportive 2018.

Aspect sportif

Augmenter le nombre de licenciés et de structures.

Augmenter la compétitivité des archers ainsi que le nombre de tireurs susceptibles d'aller au championnat de France.

Diversifier la pratique (Salle, FITA et Parcours et loisirs).

Mise en place d'un critérium adulte débutant

Revalorisation du Challenge « Mortreux réservé aux jeunes débutants »

Mettre en place des rencontres jeunes intra départemental

Aspect éducatif

Amélioration de l'information des archers sur l'entraînement, les stages, les compétitions et la vie associative.

Meilleure formation des archers grâce à l'organisation de stages de découverte, d'approfondissement des différentes disciplines, de connaissance et de réglage du matériel notamment avec l'intervention d'un professionnel

Formations pour les candidats arbitres, entraîneurs et dirigeants,

Aspect social et financier

Augmenter le nombre de femmes parmi les pratiquants.

Densifier le maillage de clubs ou de sections dans certaines zones rurales du département. Aide aux clubs qui souhaitent étendre leurs activités, incitation à la création par des contacts avec les villages.

Intégrer de meilleure façon les archers handicapés.

Augmenter les aides diverses que le CD peut obtenir des institutions, mais aussi de partenaires privés.

Pour cette saison 2017/2018 les objectifs du CD11 porteront essentiellement :

- Sur des actions qui auront pour effet d'avoir un impact sur la population, (porte ouverte, publicité, internet) ;
- Sur des ouvertures de créneaux permettant un accueil privilégié pour les séniors et les handicapés dans le cadre notamment du « sport santé »;
- Des actions qui visent à augmenter la performance et la compétitivité des jeunes et des moins jeunes (mise en place de concours jeunes, mise en place de stages) ;
- Améliorer la filière excellence au niveau des jeunes avec l'objectif d'en amener aux TNJ (journées nationales des jeunes) et aux championnats de France.
- Aider à la création de nouveaux clubs,
- Ouverture des actions vers un public scolaire
- Des actions pour aider à la formation de cadre ou arbitre,



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018 ANNEXE 2



Vie des clubs :

Le département dispose de 6 clubs actifs.

Si l'ensemble des clubs accueille principalement des licenciés pratiquant la compétition ou le loisir, certains clubs ont mis en place des créneaux spécifiques pour développer l'accueil des handicapés mais aussi pour répondre à une demande « sport santé ».

- **BIZANET** : Cette saison, fort de ses 36 licenciés, le club dispose d'un parcours nature. Il en a fait sa spécificité autour des disciplines de parcours.
Sur le plan sportif, le club a organisé un concours nature qualificatif sur le parcours.
Six archers ont été aux championnats de France nature et 3 D ; 2 podiums consacrent leurs efforts.
- **CARCASSONNE** : Après avoir obtenu le label « Club citoyen du sport » (distinction qui met en valeur les actions en faveur des personnes atteintes d'un handicap, des personnes de milieu défavorisé), le club vient de se voir attribuer la « Label Bronze » par la FFTA (1er niveau de labellisation de la fédération) pour la période du 01/09/2017 au 21/08/2019.

Sur le plan éducatif, 6 archers du club (du cadet au super vétéran) ont bénéficié d'une formation « assistant entraîneur ».

Sur le plan sportif, le club a organisé :

- La 1ère manche de la DR2
- Le championnat grande région en salle pour les adultes
- La 2^{ème} manche du critérium poussin et du « challenge Mortreux ».

Pour aller dans le sens des objectifs du CD11, le club a mis en place un stage de perfectionnement jeune et propose des formations encadrées par un professionnel ouvertes aux compétiteurs ou non.

Les objectifs en 2018, sont :

- Le championnat régional Occitanie catégorie « jeunes »
- Une manche du « challenge Mortreux ».
- Répondre au développement du sport féminin, Il est envisagé de mettre en place une équipe féminine.
- Continuer à former en proposant 2 archers sur une formation d'entraîneurs 2.
- Prise en compte d'un BE pour 24h d'intervention.



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018 ANNEXE 2



- **CASTELNAUDARY** : Disposant d'un label bronze, il met tout en œuvre pour avoir le label argent. Le Club augmente son nombre de licenciés malgré la concurrence de la FJEP. Très actif, il participe à différentes manifestations locales et est toujours à la recherche d'idées pour attirer des licenciés.

Sur le plan sportif, on retrouve :

- L'organisation d'une manche du « challenge Mortreux » en extérieur.
- Réalisation du 2^{ème} 3DI de la région et un concours en salle.
- Réalisation d'un concours en campagne.
- Aide financière auprès de 5 jeunes qui rentrent dans le pôle départemental ; 4 jeunes se sont qualifiés pour partir à l'une des manches du Tournoi National des Jeunes (TNJ).
- Participation d'un jeune **Jason Déchérance** aux championnats de France à Vichy et Compiègne.

Développement d'actions périphériques :

- Actions périscolaires (école de l'Est) et action auprès de comité d'entreprise (La Belle Chaurienne).
- intervention d'un BE pour 3 stages auprès des jeunes et des débutants adultes.
- Soirée découverte réservée aux féminines.
- Formation de 7 assistants entraîneurs.

Pour 2017/2018 le club souhaite :

- Réaliser un concours qualificatif ouvert exclusivement aux femmes.
- Faire intervenir un BE pour 24h de formation auprès des jeunes et des adultes.
- Faire le championnat régional de tir en campagne.
- Développer le sport en entreprise.
- Engager des équipes hommes et femmes.

- **FABREZAN** : Ce petit club, désirant se développer et répondre à la politique menée par le CD11 a organisé le championnat départemental salle. Cette année, il accueille 2 féminines dans ses rangs. Courant du mois de mars, il devrait accueillir une manche du « Challenge Mortreux ».

- **LIMOUX** : Depuis 2015/16, le club participe activement à la gestion du handicap par l'ouverture d'une section « ceci arc ». 4 licenciés ont répondu à l'appel. Fort de ses 21 licenciés, le club, qui vient de changer d'équipe dirigeante a pour l'année 2018 l'objectif principal d'augmenter son nombre de licenciés. Pour cela, il doit fidéliser ses archers et va donc mettre en œuvre une politique axée sur la formation et le perfectionnement. Le club souhaite trouver un terrain extérieur. En novembre 2018, le club devrait accueillir le stage récompensant les vainqueurs du « Challenge Mortreux ».



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018 ANNEXE 2



- **NARBONNE** : Fort de son label argent et du label citoyen du sport, depuis janvier 2016, un partenariat avec la mairie de Narbonne est mis en place pour répondre à la demande de la plateforme santé de la ville.

Le club est officiellement affilié à la fédération handicap

Le club participe aux différentes manifestations de la ville (Quai en fête, forum des associations...mais également avec les centres de loisirs de la ville et sur les groupes extérieurs).

Une soirée spéciale féminine a été organisée pour répondre à la politique menée par le CD11 concernant le développement des actions féminines. Plus de 42 féminines ont répondu présentes essentiellement des novices.

Le club a organisé, 3 compétitions en salle et 2 compétition en extérieur (FITA / fédéral et le championnat grande région FITA).

Le club a présenté une équipe adulte en division régionale 2 et 2 équipes jeunes en DR jeunes.

De même, une manche du « Challenge Mortreux » et une manche « critérium poussin » ont été proposées aux plus jeunes.

Le club dans le cadre de sa politique de perfectionnement des archers a mis en place un stage ouvert aux adultes.

Les objectifs du club sont :

- Un FITA /Fédéral.
- 3 concours salle.
- La 1ère manche du challenge adulte débutant.
- Une équipe en DR excellence et 2 équipes de jeunes en DR jeunes.
- Une équipe féminine.
- Former un candidat arbitre et un candidat entraineur 1.

Formation :

Cette année, le Département s'est enrichi de 13 « assistants entraineurs ».

Pour renforcer ces formations, les clubs qui le désirent peuvent faire appel à un professionnel.

Finance :

La clôture de l'exercice 2016/2017 se fait avec un solde positif.

La proposition du budget prévisionnel se veut ambitieux pour aller dans le sens du projet sportif (augmenter le nombre de structures et de licenciés dans notre département en assurant un enseignement de qualité).

Notre trésorier, rendra compte plus en détail de l'exercice et soumettra notre budget prévisionnel 2018.



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018
ANNEXE 2



Un nouveau territoire - une nouvelle Ligue : L'Occitanie

Si l'enregistrement de la fusion au Journal Officiel a eu lieu le 8 décembre 2016, le 25 février 2017 lors d'une assemblée générale extraordinaire, les ligues Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées fusionnent pour devenir le Comité Régional d'Occitanie.

Conclusion :

Je remercie tous les membres du comité directeur pour le travail réalisé.

Un grand bravo à tous les archers Audois qui ont participé aux divers championnats de France et autres, et plus particulièrement aux médaillés.

Merci encore à nos arbitres.

Enfin merci à tous ceux qui donnent tant pour le Tir à l'Arc Audois et qui véhiculent ses valeurs de **Respect, Volonté, Partage** et **Fair play**.

Concernant maintenant le déroulé de l'ordre du jour, je vais laisser la parole à notre secrétaire pour un rapport d'activités et à notre trésorier pour le rapport financier.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à toutes et à tous une excellente année sportive 2018.

La Présidente Catherine Simon



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018
ANNEXE 3



BILAN ET PROPOSITIONS COMMISSION JEUNES

Assemblée générale du 12 janvier 2018

Challenge MORTREUX

Bilan 2016/2017

- 54 jeunes ont participé au challenge contre 44 l'année dernière.
- 38 jeunes ont été classés.
- 15 jeunes ont participé au stage à Carcassonne le 3 décembre encadré par notre BE.

But du Challenge

- Permettre aux jeunes débutants de découvrir le fonctionnement d'une compétition (règles, feu tenue ...).
- Faire découvrir toutes les disciplines du Tir à l'arc.
- Permettre aux jeunes archers du département de se rencontrer.
- Encourager ces jeunes à chaque manche (récompenses à chacun, goûter...).
- Pousser ces jeunes vers la compétition officielle (stage...).

Proposition pour 2017/2018

- Nous avons décidé cette année de nous rapprocher le plus possible du règlement des concours jeunes mis en place par la fédération (règlement qui figure sur le passeport du jeune Archer).
- Nous prendrons le meilleur score des deux premières manches pour le classement final (pour ne pas léser trop de jeunes qui n'ont pas pu participer aux 3 compétitions souvent involontairement).
- Une de ces deux manches peut se dérouler à l'extérieur selon la date et les disponibilités du club organisateur et bien sûr du temps.
- Impératif : Pour les Poussins, Il faudra adapter le règlement du Challenge au règlement du Critérium pour que nous puissions utiliser les 2 premières manches du challenge pour la sélection au Critérium.
- Distance de Tir : Poussins à 10m, Benjamins, Minimes et Cadets à 15m.
- Garder la troisième manche à Bizanet (ou Castelnaudary) comme parcours obligatoire pour être classé au niveau du Département.
- 15 cibles sur le parcours (Nature, campagne et 3D), Règlement à voir plus tard.
- Classement réalisé à chaque manche par le club organisateur qui récompense tous les jeunes archers et leur offre un goûter.
- L'engagement de chaque manche est de 5 euros perçu par le club organisateur.

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'AUDE DE TIR A L'ARC
Association loi 1901 - N°: W113002745 - Siret: 447 748 534 00016
Chez Mme Catherine SIMON 19 chemin du Romarin, 11110 SALLES D'AUDE
Présidente 06 86 75 29 83 c.simchap@hotmail.fr
Secrétariat franck.dodelin@orange.fr – Trésorier alain.gazil@ponts.org
Site : arcaude.fr



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018 ANNEXE 3



- Le CD11 paie les récompenses de la Finale et reverse 50 euros à chacun des clubs organisateurs pour les aider à encourager les jeunes.
- Peut s'engager dans le challenge, tout jeune qui n'a pas participé à une compétition officielle en salle et pourra le terminer même s'il participe par la suite à un FITA ou un Fédéral en fin de saison sportive (Le CD11 ne doit pas mettre de règle qui va freiner un jeune archer dans sa progression vers les compétitions officielles).

Dates des différentes manches

- 11 Mars Fabrezan
- 7 Avril Carcassonne
- 9 Juin Bizanet

Pour les jeunes Compétiteurs

Création cette année du pôle Départemental jeune.

- 5 stages ont été organisés depuis le mois de Février dernier et ont été régulièrement suivi par une douzaine d'archers.
- Ils ont participé à un FITA à CUGNAUX.
- 6 jeunes ont été retenus pour aller à MOULIN pour participer à leur 1^{ier} TNJ.
- Pour les sélectionner, leur engagement, leur sérieux et leur progression constante ont été retenus.
 - Jérémy AUDABRAN de Castel Enzo CARILLO de Narbonne
 - Nicolas SUJEVIC de Narbonne Jason DECHERANCE DE Castel
 - Alexandra KOVTOUN de Castel Quentin CENTENE de Narbonne

Jason et Enzo sont vraiment sortis du lot.

- Financièrement le CD a pris en charge le transport, l'engagement des jeunes pour la compétition, la moitié de l'hébergement l'intendance et les repas des entraîneurs soit la somme de 632,84 euros.
- Pour encourager les jeunes les clubs de Castelnaudary et Narbonne ont pris une partie des frais restant à leur charge.
- Les formateurs Cathy(SIMON) et Alain(DUPIN) ont été très complémentaires et ont bien fonctionné en équipe.

Pour une première fois, les objectifs sont atteints avec succès.

A l'unanimité le CD11 a décidé de reconduire cette expérience très stimulante pour les jeunes.

Quels critères pour y entrer ?

- Avoir son matériel
- Avoir envie de faire de la compétition
- Participation 80 euros par jeunes pour 6 stages qui se dérouleront dans les clubs dont les jeunes sont issus en tournant.



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018
ANNEXE 4



BILAN SORTIF SAISON 2016/2017

Assemblée générale du 12 janvier 2018

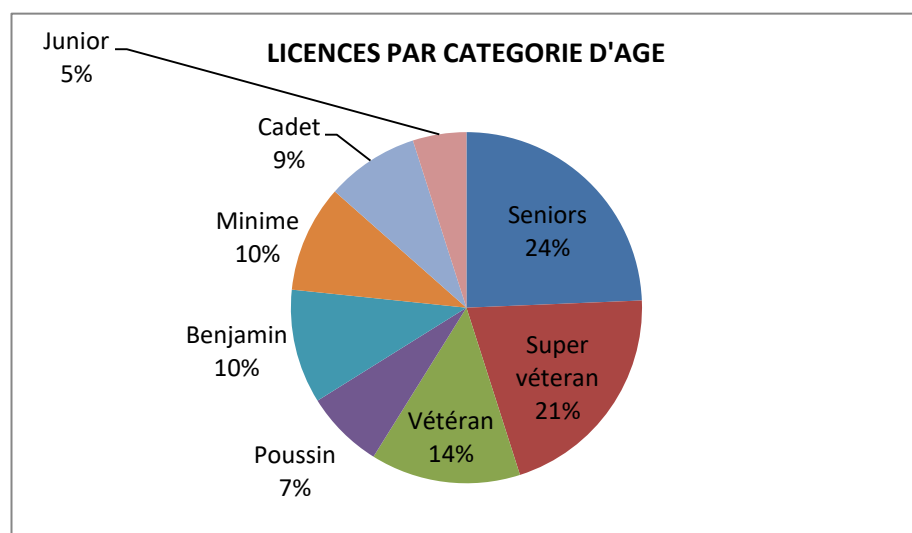
Une fois de plus, l'année passée aura été une année bien remplie sur le plan sportif.

De bonnes performances des archers Audois tant sur les concours départementaux, régionaux et nationaux.

NOMBRE DE LICENCIES

Malgré notre petit nombre de licenciés, depuis 2012, Le département ne cesse d'augmenter le nombre de licenciés. La saison 2016/2017 est riche de 307 licenciés.

72% d'hommes pour 28 % de femmes ; 79 adultes et 128 jeunes



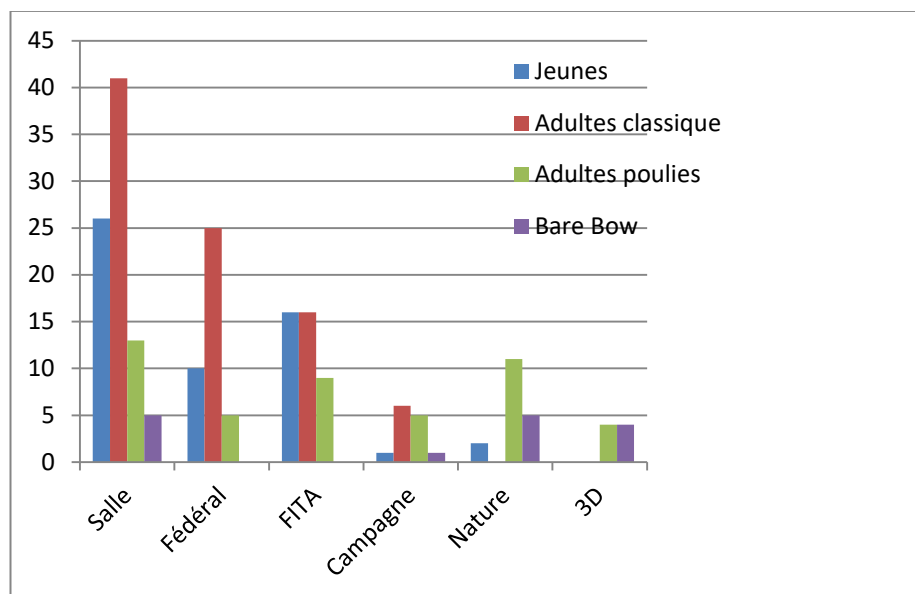
NOMBRE DE TIREURS ET DE TIRS PAR DISCIPLINES

	Jeunes	Adultes arc classique	Adultes arc à poulies	Bare Bow
Salle	26	41	13	5
Fédéral	10	25	5	
FITA	16	16	9	
Campagne	1	6	5	1
Nature	2	-	11	5
3D	-	-	4	4

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'AUDE DE TIR A L'ARC
Association loi 1901 - N°: W113002745 - Siret: 447 748 534 00016
Chez Mme Catherine SIMON 19 chemin du Romarin, 11110 SALLES D'AUDE
Présidente 06 86 75 29 83 c.simchap@hotmail.fr
Secrétariat franck.dodelin@orange.fr – Trésorier alain.gazil@ponts.org
Site : arcaude.fr



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018 ANNEXE 4



STAGES

Mise en place de 3 stages

- Stage Mortreux du 11/10/16 récompensant les 3 premiers de chaque catégorie du « Challenge Mortreux » : 11 présents.
- Stage de perfectionnement adulte du 8/10/2016: 7 présents.
- Stage de perfectionnement du 19/11/16 ouvert aux jeunes archers désireux de faire de la compétition. 18 jeunes ont répondu présents.
- Intervention d'un breveté d'état au sein de 4 clubs à raison de 50h d'intervention.

LE CRITERIUM POUSSIN

Le Critérium Régional Poussin organisé par la Ligue Languedoc Roussillon depuis la saison 2016 a rencontré un franc succès. 3 manches départementales ont eu lieu en 2017, aboutissant à une manche régionale le samedi 24 juin 2017 à Montpellier.

Les manches dans l'Aude ont eu lieu :

- 04/03/2017 à Narbonne - 22/04/2017 à Carcassonne - 20/05/2017 à Castelnaudary

Classement Saison 2017 : Seul 2 Poussins de 10 ans terminent aux places d'honneur.

Rousseau Thibault des archers de la Cite termine à la 2^{ème} place et **Pech Achille** des archers de la Cité prend la 5^{ème} place.



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018 ANNEXE 4



LE CHALLENGE « MORTREUX »

Ce challenge a pour but de mettre en compétition tous les jeunes débutants qui n'ont pas fait de compétitions officielles. Cette saison, du poussin aux cadets, plus de 50 jeunes débutants ont participé à ce challenge.

Les 4 premiers de chaque catégorie seront récompensés par la possibilité de faire un stage de perfectionnement l'année suivante.

Ce dernier sera reconduit en 2018 avec un règlement modifié par rapport à l'année dernière.
Ce dernier rejoint le règlement des rencontres jeunes préconisés par la Fédération Française.

POLE DEPARTEMENTAL JEUNES

L'objectif de la filière est de préparer les jeunes tireurs qui, à court ou à long terme, représenteront leur club aux Championnats de France.

Les stages permettent d'aider les archers à progresser techniquement et apportent un suivi complémentaire à l'entraînement de club. Ces stages proposent à chacun un entraînement individualisé et personnalisé. L'amélioration de la performance est optimisée par une approche technique, matérielle, physique et mentale.

Les TNJ apportent une expérience sur des compétitions d'envergures avec la présence des archers de Pôles et des archers des clubs ETAF.

Le département souhaite favoriser l'accès au TNJ (Tournoi National Jeunes) qui compte pour le classement de référence de Haut Niveau Jeune.

6 jeunes sont partis pour participer au tournoi qui a eu lieu à Yzeure du 16 au 18 juin 2017.

Bravo à ces jeunes qui ont su donner le meilleur d'eux-mêmes.

CHAMPIONNAT NATIONAL ET REGIONNAL

OBSERVATOIRE DES PERFORMANCES DES ARCHERS 2017 COMITE DEPARTEMENTAL 11

Championnat de France Nature à Allauch du 20 au 21/05/17

Nom	Prénom	Catégories	Club	Classement
THIBAUT	Camille	JF Bare bow	Bizanet	1er
MAURY	Christine	SF Bare box	Bizanet	12ème
HERLIN	Pascale	VF AP	Bizanet	9 ème
MAURY	Max	VHAP	Bizanet	13 ème
CAROU	Michel	VH Arc droit	Bizanet	1er
		VF Arc		
GROLLIER	Geneviève	chasse	Bizanet	6 ème

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'AUDE DE TIR A L'ARC
Association loi 1901 - N°: W113002745 - Siret: 447 748 534 00016
Chez Mme Catherine SIMON 19 chemin du Romarin, 11110 SALLES D'AUDE
Présidente 06 86 75 29 83 c.simchap@hotmail.fr
Secrétariat franck.dodelin@orange.fr – Trésorier alain.gazil@ponts.org
Site : arcaude.fr



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018
ANNEXE 4



Championnat de France Fédéral à Compiègne du 19 au 20/08/17

Nom	Prénom	Catégories	Club	Classement
DE CHERANCE	Jason	BHCL	Castelnaudary	21 ème
DUVAL	Arnaud	SHCL	Narbonne	47 ème

Championnat de France 3D à Feclaz en Savoie du 18 au 20/08/17

Nom	Prénom	Catégories	Club	Classement
CAROU	Michel	VH Arc droit	Bizanet	4 ème

Championnat de France Salle à Vittel du 4 au 5/3/2017

Nom	Prénom	Catégories	Club	Classement
LAFRANCHI	Daniel	SVHCL	Fabrezan	21 ème

Championnat de France FITA à Vichy du 28 au 29/07/2017

Nom	Prénom	Catégories	Club	Classement
DE CHERANCE	Jason	BHCL	Castelnaudary	33 ème

Championnat Régional salle 2x18m Jeunes à Beaucaire le 5/02/2017

Nom	Prénom	Catégories	Club	Classement
KLEIN	Sarah	BFCL	Narbonne	1er
DE SOUSA	Osevio	BHCL	Narbonne	5 ème
DE CHERANCE	Jason	BHCL	Castelnaudary	6 ème
PECH	Ulysse	MHCL	Carcassonne	8 ème
KOVTOUN	Alexandra	CFCL	Castelnaudary	12 ème
SERMON	Jean Baptiste	CHCL	Narbonne	18 ème
AUDABRAM	Jérémy	CHCL	Castelnaudary	23 ème
CARILLO	Enzo	CHCL	Narbonne	25 ème
SALVODELLI	Axel	JHCL	Carcassonne	5 ème

Championnat Régional salle 2x18m Adultes à Carcassonne du 11 au 12/02/17

Nom	Prénom	Catégories	Club	Classement
EINING	Pascale	VFCL	Carcassonne	3 ème
VILCHEZ	Antoine	VHCL	Fabrezan	5 ème
GAZIL	Alain	VHCL	Narbonne	7 ème
LUCAS	Alain	VHCL	Carcassonne	
LANFRANCHI	Daniel	SVHCL	Fabrezan	1er
ESTEVE HENRI	Grégoire	SVHCL	Carcassonne	2 ème
ARGEMI	Philippe	VHAP	Narbonne	5 ème
FAUDOT BEL	Laure	SFCL	Narbonne	7 ème
DUVAL	Arnaud	SHCL	Narbonne	3 ème
AUDABRAM	Gilles	SHCL	Castelnaudary	17 ème
DODELIN	Franck	SHCL	Narbonne	
WAGNIER	Sébastien	SHAP	Narbonne	3 ème
LAFFERRERE	Christophe	SHAP	Castelnaudary	9 ème
SOULIE	Philippe	SHAP	Castelnaudary	11 ème

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'AUDE DE TIR A L'ARC
Association loi 1901 - N°: W113002745 - Siret: 447 748 534 00016
Chez Mme Catherine SIMON 19 chemin du Romarin, 11110 SALLES D'AUDE
Présidente 06 86 75 29 83 c.simchap@hotmail.fr
Secrétariat franck.dodelin@orange.fr – Trésorier alain.gazil@ponts.org
Site : arcaude.fr



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018
ANNEXE 4



Championnat Régional Fédéral à Auch le 18/06/17

Nom	Prénom	Catégories	Club	Classement
CLAUS	Samoa	MFCL	Carcassonne	3 ème
FAUDOT BEL	Laure	SFCL	Narbonne	6 ème
DUVAL	Arnaud	SHCL	Narbonne	2 ème
MAITRE	Jean François	SHCL	Narbonne	11 ème
CLAUS	Yannick	VFCL	Carcassonne	4 ème
LUCAS	Alain	VHCL	Carcassonne	10 ème
ESTEVE HENRI	Grégoire	SVHCL	Carcassonne	2 ème
LABASSA	Claude	SVHCL	Carcassonne	3 ème
ARGEMI	Philippe	VHAP	Narbonne	6 ème

Championnat Régional FITA Jeunes à Blagnac le 02/07/17

Nom	Prénom	Catégories	Club	Classement
DE CHERANCE	Jason	BHCL	Castelnaudary	4 ème
KOVTOUN	Alexandra	CFCL	Castelnaudary	13 ème
AUDABRAM	Gilles	SHCL	Castelnaudary	17 ème

Championnat Régional FITA Adultes à Narbonne le 16/07/17

Nom	Prénom	Catégories	Club	Classement
FAUDOT BEL	Laure	SFCL	Narbonne	8 ème
CALATAYUD	Maxime	SHCL	Carcassonne	11 ème
CICHOCKI	Didier	SHCL	Carcassonne	16 ème
BLOT	Pascal	SHCL	Carcassonne	20 ème
MAITRE	Jean François	SHCL	Narbonne	25 ème
HURLAULT	Joël	VHCL	Carcassonne	4 ème
LUCAS	Alain	VHCL	Carcassonne	7 ème
DODELIN	Franck	SHAP	Narbonne	6 ème

Championnat Départemental à Fabrezan le 29/01/2017

Nom	Prénom	Catégories	Club	Classement
KLEIN	Sarah	BFCL	Narbonne	1er
DE CHERANCE	Jason	BHCL	Castelnaudary	1er
DE SOUSA	Osevio	BHCL	Narbonne	2 ème
JOLY CAMIN	Samuel	BHCL	Narbonne	3 ème
PECH	Ulysse	MHCL	Carcassonne	1er
CENTENE	Quentin	MHCL	Narbonne	2 ème
MATTEI	Morgan	MHCL	Limoux	3 ème

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'AUDE DE TIR A L'ARC
 Association loi 1901 - N°: W113002745 - Siret: 447 748 534 00016
 Chez Mme Catherine SIMON 19 chemin du Romarin, 11110 SALLES D'AUDE
 Présidente 06 86 75 29 83 c.simchap@hotmail.fr
 Secréariat franck.dodelin@orange.fr – Trésorier alain.gazil@ponts.org
 Site : arcaude.fr



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018

ANNEXE 4



KOVTOUN	Alexandra	CFCL	Castelnaudary	1er
CHRISTOPHE	Maëva	CFCL	Narbonne	2 ème
CARILLO	Enzo	CHCL	Narbonne	1er
SERMON	Jean Baptiste	CHCL	Narbonne	2 ème
AUDABRAM	Jérémy	CHCL	Castelnaudary	3 ème
ROUQUIER	Léa	JFCL	Carcassonne	1er
SALVODELLI	Axel	JHCL	Carcassonne	1er
QUENTIN	AUDE	SFCL	Narbonne	1er
FAUDOT BEL	Laure	SFCL	Narbonne	2 ème
JOSSEAUX	Corinne	SFCL	Castelnaudary	3 ème
CICHOCKI	Didier	SHCL	Carcassonne	1er
BLOT	Pascal	SHCL	Carcassonne	2 ème
DODELIN	Franck	SHCL	Narbonne	3 ème
EINING	Pascale	VFCL	Carcassonne	1er
PRIZZON	Maryse	VFCL	Castelnaudary	2 ème
CLAUS	Yannick	VFCL	Carcassonne	3 ème
VILCHEZ	Antoine	VHCL	Fabrezan	1er
LUCAS	Alain	VHCL	Carcassonne	2 ème
CLERC	Norbert	VHCL	Fabrezan	3 ème
ESTEVE HENRI	Grégoire	SVHCL	Carcassonne	1er
LANFRANCHI	Daniel	SVHCL	Fabrezan	2 ème
MAS	Henri	SVHCL	Narbonne	3 ème
CINTAS	Virginie	SFAP	Limoux	1er
BERNARD	Mathieu	SHAP	Narbonne	1er
WARGNIER	Sébastien	SHAP	Narbonne	2 ème
LAFFERRERE	Christophe	SHAP	Castelnaudary	3 ème
GALY	Éric	VHAP	Fabrezan	1er
ARGEMI	Philippe	VHAP	Narbonne	2 ème
MAURY	Max	VHAP	Bizanet	3 ème
MAURY	Christine	SF Bare bow	Bizanet	1er
THIBAUT	Camille	JF Bare bow	Bizanet	2 ème
PRIZZON	Charles	H arc nu	Castelnaudary	1er
THIBAUT	Quentin	Scratch JH	Bizanet	1er

Division régionale jeunes saison 2016/2

Benjamins/minimes	CHCL	Narbonne	6 ème
Cadets/Juniors	CHCL	Narbonne	8 ème

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'AUDE DE TIR A L'ARC
 Association loi 1901 - N°: W113002745 - Siret: 447 748 534 00016
 Chez Mme Catherine SIMON 19 chemin du Romarin, 11110 SALLES D'AUDE
 Présidente 06 86 75 29 83 c.simchap@hotmail.fr
 Secrétariat franck.dodelin@orange.fr – Trésorier alain.gazil@ponts.org
 Site : arcaude.fr



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018
ANNEXE 4



Division régionale Excellence saison 2016/2017

Hommes	CHCL	Carcassonne	6 ème
--------	------	-------------	-------

Division régionale 2 Mixte saison 2016/2017

Mixte	CL	Carcassonne	6 ème
Mixte	CL	Narbonne	9 ème
Mixte	CL	Castelnaudary	11 ème
Mixte	AP	Castelnaudary	1er
Mixte	AP	Narbonne	3 ème

Je remercie tous ceux qui se sont investis au cours de cette saison et par avance ceux qui ont décidé de prendre les choses en mains pour que notre sport favori puisse se développer.

Merci à l'ensemble de nos compétiteurs pour leur performance et un grand bravo à nos médaillés des Championnats de France qui seront récompensés par un bon d'achat.

La Commission sportive



TERRITORIALITE

Assemblée générale du 12 janvier 2018

1^{ère} Phase

La réunion du Languedoc-Roussillon avec Midi-Pyrénées est l'enjeu majeur de 2016 pour le tir à l'arc. Les deux ligues se sont rencontrées le 7 novembre 2015 pour apprendre à se connaître.

2^{ème} Phase

La réunion du **21 mai 2016** à Carcassonne, a permis de préconiser les conditions de l'unification des deux ligues LR et MP.

3^{ème} Phase

Suite à la réunion du 24 septembre à Carcassonne, le traité de fusion des deux ligues, les statuts du comité régional Occitanie sont consultables. Ils ne seront effectifs qu'à partir de l'assemblée générale de février 2017.

Extrait du TRAITE DE FUSION des ligues Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées de Tir à l'Arc

Entre

La ligue Languedoc-Roussillon de Tir à l'Arc, N° Siret 439 892 137 00032, déclarée à la préfecture de L'HERAULT, sous le N°0343006861, en date d'Août 1976, représentée par son président Pascal CHAMPION sis à l'adresse du siège social Maison Régionale des Sports 1039, rue Georges Méliès 34000 MONTPELLIER,

Et,

La ligue Midi-Pyrénées de Tir à l'Arc, N° Siret 398 996 173 00058, déclarée à la préfecture de HAUTE GARONNE, sous le N° 3/6512, en date du 1er octobre 1994, représentée par son président Didier RAMI, sis à l'adresse du siège social 25, rue Louis Eydoux 31400 TOULOUSE,

Il a été déclaré et convenu ce qui suit, en vue de réaliser la fusion des deux associations par voie d'absorption de la ligue Languedoc Roussillon de Tir à l'Arc par la ligue Midi Pyrénées de Tir à l'Arc. Ce processus est le préalable à la création du Comité Régional de Tir à l'Arc d'Occitanie.

SECTION 1



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018 ANNEXE 5



A. Caractéristiques des associations intéressées.

a. La ligue Languedoc-Roussillon clôture son exercice au 31 décembre de chaque année. Elle exerce son activité sur la région Languedoc Roussillon et regroupe les clubs des départements AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE et PYRENEES ORIENTALES.

b. La ligue Midi-Pyrénées clôture son exercice au 31 décembre de chaque année. Elle exerce son activité sur la région Midi Pyrénées et regroupe les clubs des départements d'ARIEGE, AVEYRON, HAUTE GARONNE, HAUTES PYRENEES, LOT, GERS, TARN et TARN et GARONNE.

B. Motifs et buts de la fusion

La ligue Languedoc-Roussillon et la ligue Midi-Pyrénées sont constituées par des personnes physiques et morales qui s'associent au sein d'un nouveau Comité régional « **Le Comité Régional de Tir à l'Arc d'Occitanie** » pour remplir une mission d'intérêt général, en tant qu'établissement d'utilité publique au titre d'une délégation accordée par la Fédération Française de Tir à l'arc, dans le respect des règles définies par la Fédération Française de Tir à l'Arc et en conformité avec le Code du Sport.

Elles ont vocation à constituer des organes déconcentrés sur le but de représenter la Fédération Française de Tir à l'arc dans leur ressort territorial et d'y exécuter une partie de ses missions par délégation, étant précisé que le ressort territorial ne peut-être autre que celui des services déconcentrés du ministère chargé des sports.

Conformément à la création de la nouvelle Région, les parties doivent se rapprocher pour permettre le maintien des services apportés à la Fédération Française de Tir à l'Arc, ses clubs affiliés et ses licenciés sur son territoire et garantir la pérennité de son action. Les membres des comités directeurs des deux associations ont convenu de constituer une seule structure territoriale par le biais d'une fusion-absorption.

Dans ce contexte, la fusion est fondée sur des principes d'organisation qui donne lieu à des modifications de statuts de la ligue Midi-Pyrénées.

L'existence d'une structure juridique unique permet une mise en conformité avec les dispositions du code du sport. Les clubs des deux ligues seront réunis au sein d'une même structure territoriale. Ils seront représentés par cette même structure auprès des pouvoirs publics territoriaux et de la Fédération Française de Tir à l'Arc.

C. Comptes utilisés pour établir les conditions de l'opération. Date d'effet de la fusion.

Pour établir les conditions de l'opération, les présidents de la Ligue Languedoc-Roussillon et de la ligue Midi-Pyrénées ont décidé de retenir les comptes clos au 31 décembre 2015 correspondant à la date de clôture du dernier exercice, tant de la ligue Languedoc Roussillon que de la ligue Midi-Pyrénées.



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018 ANNEXE 5



Etant donné le caractère rétroactif de l'opération au 1er janvier 2017, le présent traité de fusion sera donc examiné au regard des derniers comptes analysés par les vérificateurs aux comptes (selon statuts...), des ligues Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées de tir à l'Arc, à savoir ceux arrêtés au 31 décembre 2015 et qui ont été approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle. Chaque ligue fournira également un bilan intermédiaire au 30 septembre 2016, préalablement à la ratification du présent traité.

Date d'effet de la fusion :

La fusion prendra effet rétroactivement au 1er janvier 2017 suite aux assemblées générale d'approbation devant se dérouler avant le 5 Mars 2017.

Toutes les opérations actives et passives réalisées par la Ligue Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées depuis le 1er janvier 2016 seront approuvées par les Assemblées Générales respectives qui se tiendront avant le 5 Mars 2017. La Ligue Languedoc-Roussillon transmettra tous les éléments composant son patrimoine dans l'état où ledit patrimoine se trouvera à la date de réalisation définitive de la fusion.



ASSEMBLEE GENERALE 2017 DU CD11 LE 12 JANVIER 2018
ANNEXE 6



présence à l'AG du 12 janvier 2018

Nom	Prénom	Club	Signature
MAURY	MAY	BIZANET	
PMT	EMERSON	LINOUX	
BERAZET	Robert	Castelnau	
PETIOT	Michiel	Barrasom	
Neysac	Maïson	Narbonne	
Fabrygan	Louisechi	maïel	

signatures des 6 présidents qui ont voté